



L'ÉDUCATION PRIORITAIRE EN SEINE-SAINT-DENIS. SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE ET ENJEUX DE L'EXPÉRIMENTATION

21 janvier 2021

Matinée de Profession Banlieue avec Jean-Yves Rochex organisée en visioconférence le jeudi 21 janvier 2021 de 9h30 à 12h00

L'éducation prioritaire voit le jour en 1981-1982 sous l'impulsion d'Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale. Dès septembre 2021, une expérimentation sera lancée par Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire dans trois académies (Aix-Marseille, Lille et Nantes) pour réformer cette politique éducative.

Quelle est la portée de cette expérimentation pour les territoires de la politique de la ville ? Et que signifie cette mise en parallèle des territoires urbains et ruraux ? La décentralisation de l'éducation prioritaire est-elle un gage de proximité et d'efficacité ? Qu'est ce qui est induit par le passage d'une logique de zonage à une logique de contractualisation ?

Alors que 29 % des habitant.es de la Seine-Saint-Denis ont moins de 20 ans, et que les établissements scolaires jouent un rôle essentiel de représentation de l'État dans les quartiers, un temps de réflexion et de mise en perspective des dernières annonces gouvernementales apparaît nécessaire.

La généralisation des mesures étant la suite logique des expérimentations, Profession Banlieue propose aux acteur.trices de la politique de la ville, une rencontre avec **Jean-Yves Rochex**, professeur émérite de sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 et observateur attentif de l'éducation prioritaire, qui à travers son expertise, proposera aux professionnel.les des repères pour comprendre les spécificités du territoire et les enjeux de l'expérimentation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (voir ci-dessus)

Un lien sera envoyé aux inscrit-es la veille de l'action.

• Emplacement : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

• Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/L-education-prioritaire-en-Seine-Saint-Denis-Specificites-du-territoire-et>